



PROGRAMME MANAGEMENT

LE PERMIS DE FORMER – MISE A JOUR

ACCOMPAGNER UN APPRENTI, UN ALTERNANT TOUT AU LONG DE SA FORMATION

PUBLIC : Cette formation s'adresse aux :
Tuteurs et maîtres d'apprentissages, quatre ans après avoir suivi le permis de former.

PRE REQUIS : Être titulaire du permis de former

TARIF :
PAR PERSONNE
210 € HT
252 € TTC

FORMATION 1 JOUR

INTER ENTREPRISES - 7 HEURES - 6 A 15 PARTICIPANTS

■ CADRE DE LA FORMATION

RAISON DE LA FORMATION
ORGANISATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU SECTEUR C.H.R.D

■ LE CADRE JURIDIQUE ET SOCIAL DE L'ALTERNANCE SOUS CONTRAT DE TRAVAIL

LES CONTRATS EN ALTERNANCE
LES DISPOSITIFS D'AIDES AUX ALTERNANTS

■ ENCADRER UN ALTERNANT, L'ACCUEIL, L'ACCOMPAGNEMENT, UN MANAGEMENT DE PREMIER NIVEAU

TYPOLOGIE DES ALTERNANTS
POUR UNE INTEGRATION REUSSIE ET UN ACCOMPAGNEMENT DE QUALITÉ
ACCOMPAGNER L'ALTERNANT, UN MANAGEMENT DE PREMIER NIVEAU

■ PEDAGOGIE DE L'ALTERNANCE : TRANSMISSION DES SAVOIRS EN SITUATION DE TRAVAIL

LOGIQUE DE L'ALTERNANCE
ANALYSER ET DECRIRE SON METIER
CONSTRUIRE UNE SEQUENCE D'APPRENTISSAGE EN SITUATION DE TRAVAIL

■ L'EVALUATION

■ COORDINATION DES ACTEURS DU PARCOURS

LES ACTEURS DE L'ALTERNANCE
OUTILS DE COORDINATION ET DE SUIVI

INTERVENANTS

Formateurs
spécialisés dans le
secteur CHR

METHODE

Cours théoriques,
outils pédagogiques

VALIDATION DE LA FORMATION : Test d'évaluation. Remise d'une attestation de formation Permis de former et d'un guide d'application.

